



**Journal des Jésuites 1645-1668:**

**LE POÈME INTRODUCTIF  
ET DÉDICATOIRE**



**LE GÉNOCIDE DU  
PEUPLE HURON-  
WENDAT**



par **B.-Guy Héroux**



L'auteur  
Trois-Rivières  
2021



## AVERTISSEMENT

**Le lecteur intéressé qui voudrait utiliser les idées et les conclusions originales de l'auteur de cet ouvrage à son avantage, serait avisé d'en citer les coordonnées. Il y va autant du respect du travail intellectuel d'autrui que du droit de propriété de l'auteur.**

## REMERCIEMENTS

**Nous tenons à remercier les réputés latinistes Haijo Yan Westra de Calgary University (Alberta) et Peter O'Brien de King's College University à Halifax (Nova-Scotia) pour leur compétence, leur grande disponibilité et leur empressement à répondre à nos questions. Nous avons eu beaucoup de plaisir à participer à ces conversations virtuelles.**

DÉPÔT LÉGAL - QUATRIÈME TRIMESTRE 2021  
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC  
ISBN 2-9805781-6-9



Bruno-Guy Héroux, 2021.

## **TABLE DES MATIÈRES**

**INTRODUCTION**

**DESCRIPTION BIBLIOGRAPHIQUE 1**

**LE COUP DE PLUME 2**

**MOMENT DE LA RÉDACTION 6**

**LA RELATION DE 1649 8**

**LES JÉSUITES MARTYRS 12**

**RÉFÉRENCES CLASSIQUES DANS LE POÈME 14**

**LE DEUXIÈME VERS 21**

**CONCLUSION 27**

## **INTRODUCTION**

**À la première page du manuscrit du "Journal des Jésuites, 1645-1668", se trouve un poème écrit en latin. Sans titre, il n'est ni signé, ni daté. Il comporte dix (10) vers écrits avec beaucoup de soin, malgré deux ratures aux vers 2 et 5 que le rédacteur a faites pour remplacer chaque fois un mot par un autre, écrit au-dessus de chacune d'elles.**

**Il a été publié à plusieurs reprises mais n'a été traduit que tout récemment.**

**La première fois qu'il a été publié, c'était à New York en 1855, donc plus de deux cents ans après avoir été écrit, dans un livre de J. G. Shea, "History of the Catholic Missions among the Indian Tribes of the United States" (p. 129).**

**La seconde, c'était dans "Le journal des Jésuites", publié à Québec par Messieurs Laverdière et Casgrain en 1871. Une deuxième édition parut à Montréal en 1892.**

**Il fut aussi publié en 1898 dans le volume XXVII (27) de R. G. Thwaites, "Jesuit Relations and Allied Documents...", p. 71. Selon nous, il s'agit, malgré quelques oublis, de la meilleure édition que nous ayons trouvée du poème manuscrit.**

**Ensuite, dans une troisième édition du "Journal..." des Messieurs Laverdière et Casgrain, faite à Montréal et Laval en 1973.**

**Aussi, en 1992, le Jésuite Lucien Campeau le publiera à nouveau dans le volume VI (6) de son "Monumenta Novae Franciae...", p. 414.**



Si Vacat Amabiles nostrorum ordine Liberos;

Ante Quos ~~est~~ clauso Componebat spes obsequio;

Quam, prima repetens ad origine, singula eadem

Quae regio in terris, nostri tum plena laboris?

Disiice <sup>sacras</sup> ~~curruces~~ nostrorum ex ordine iugum;

Bellique jam sancta Notum Turgata per orbem;

Et Laboros artus, ambusta que corpora flammis,

Quibus praefarant Heronum excidere gentem

Troquebus, multa vastabat caede colonos:

Hostibus accisis, pessum dedit - Algenquinos.

**En 2005, le Jésuite William Lonc le publiera aussi dans sa post-traduction du "Jesuit Journal, 1645 to 1668..." et cette fois avec un essai de traduction partielle mais cependant erronée.**

**Enfin en 2010, Haijo Yan Westra, réputé latiniste de Calgary University le publia de nouveau avec sa traduction complète dans un excellent article paru dans la revue "Tangence" (no. 92), intitulé, "Références classiques implicites et explicites dans les écrits des Jésuites sur la Nouvelle-France", 27, pp. 31-37. La version originale du professeur Westra était en anglais. Elle fut malheureusement retraduite mot à mot en français, comme d'ailleurs l'article entier, pour les besoins de cette revue.**

**On remarquera avec étonnement qu'il a fallu quelque 360 ans avant que le lecteur puisse bénéficier d'une traduction complète et adéquate de ce poème.**

**Nous disposons aussi d'une version réalisée tout récemment au début de cette année, non publiée, de monsieur Peter O'Brien, tout aussi réputé latiniste de King's College University, à Halifax.**

## **DESCRIPTION BIBLIOGRAPHIQUE**

**Nous n'avons pu mettre la main sur une description bibliographique du manuscrit du "Journal des Jésuites", aucune n'ayant été produite par les organismes qui en ont eu la garde.**

**Mais, le jésuite Lucien Campeau en 1992, en a fait une description sommaire. Il s'agit en effet d'un manuscrit de 95 folios, numérotés de 1 à 189. Le poème constitue la première page de ce manuscrit. D'après la numérisation à haute densité du poème que nous possédons, on voit très bien transparaître à travers le papier, le texte au verso de ce folio intitulé: "Estat du Pays". Or, ce texte du père Jérôme Lalemant a été écrit par lui en 1645, le ou peu avant le 17 octobre, puisque sa première inscription dans le "Journal" date de ce jour.**

**Or on sait, comme nous le verrons plus loin, que ce poème parle du génocide perpétré par les Iroquois contre le peuple Huron en 1649. Ce qui signifie que ce poème a donc été écrit après 1645, année où débute le "Journal".**

**Messieurs Laverdière et Casgrain en 1871 écrivaient: " Les deux premières pages (pp. 1-6 de cette présente édition) n'étaient vraisemblablement qu'une feuille laissée d'abord pour servir de couverture; et, en tête du premier recto, on lit: Journal commencé 1645."**

**Premièrement, quand ces messieurs parlent des deux premières pages, ils parlent du premier folio, recto-verso, où on peut lire le poème au recto et le texte "Estat du Pays", au verso.**

**Deuxièmement, en tête de ce qu'ils considéraient comme étant le premier recto, on ne lit pas "Journal commencé 1645" mais, " journal commence Octobre 1645".**

**On comprendra qu'il est bien impossible que le texte "Estat du Pays", qui a été écrit antérieurement au poème, ait figuré en 1645 au verso du premier folio. D'où, il nous faut bien admettre que le texte "Estat du Pays" était à l'origine écrit au recto de ce folio, le verso étant resté en blanc à partir de l'automne 1645.**

**Et à notre avis, c'est donc au verso de ce folio resté en blanc qu'a été écrit ce poème quelques années plus tard. Mais, comme il apparaît aujourd'hui au recto, il a bien fallu que quelqu'un retire, en le coupant du cahier, ce folio et le retourne de l'autre côté pour que maintenant et ce depuis fort longtemps, le poème apparaisse désormais au recto de ce folio et le texte "Estat du Pays", au verso. Se pourrait-il que ce soit le père Lalemant lui-même qui ait procédé à ce changement ? Nous sommes porté à le croire.**

**Lucien Campeau nous dit aussi que le poème est *"l'œuvre d'un père jésuite qui est peut-être le P. Lalemant, mais qui n'est pas de son écriture"*.**

## **LE COUP DE PLUME**

**Qu'on écrive avec n'importe quoi, on n'écrit pas deux fois de la même manière. On peut signer son nom dix fois sur une même feuille de papier et chaque fois la signature sera différente. Tout dépend de l'instrument dont on se sert, de la surface sur laquelle on écrit, de l'angle d'attaque, de la position du corps, de la main, du bras et même de l'âge ou de l'état de santé du rédacteur.**

**Quand on compare une écriture à une autre, ce n'est pas l'exactitude du tracé comparé à l'original que l'on doit rechercher, mais le coup de plume, la manière dont l'instrument attaque la feuille, là où commence le tracé de la lettre et là où il finit. Ce n'est pas la forme exacte des lettres qu'il faut identifier dans une écriture par rapport à une autre, mais ce qui fait l'essence-même de l'écriture, c'est-à-dire son originalité. Et, comme pour une empreinte digitale, en écriture, trois ou quatre points de similitude minimum, suffisent pour établir l'identité de son rédacteur qui est toujours présumé en être l'auteur.**

**Le poème du "Journal des Jésuites", comme nous l'avons déjà dit, a été très bien écrit. Le tracé des lettres est très soigné. Plusieurs d'entre elles sont détachées les unes des autres. On peut dire que c'est une écriture du dimanche, des grands jours, ce qui est assez rare chez les Jésuites de cette époque.**

**On voit bien ici que le rédacteur entendait faire de ce document, placé au tout début du "journal", une pièce maîtresse. En effet, il fallait souligner tout particulièrement cet épisode de l'histoire de cette partie de la Nouvelle-France "dicte" Canada, que constitue la destruction du pays des Hurons par les Iroquois en 1649, souligner l'anéantissement des efforts tant humains que matériels de ces bâtisseurs de missions que furent les Jésuites en ces contrées, comme si une ère se terminait et qu'une autre commençait.**

**Nous avons remarqué que dans les quatre premiers vers, le rédacteur écrit avec une plume dont la pointe est fendue. C'est pourquoi, quand il rature le mot "diem" au vers 2, pour le remplacer au-dessus par le mot "*annos*", il exécute cette modification avec cette même pointe fendue. Ce qui nous fait penser à bon droit que cette modification a été faite au même moment que le poème a été écrit. En effet, ce n'est pas une correction qui a été effectuée plus tard ou quelques jours après mais, sur le champ.**

**On remarquera aussi le point central dans le "Q" du "*Quàm*" au vers 3. Nous avons vu ce genre de truc, qui facilitait le tracé d'un cercle d'une lettre comme le "O" ou le "Q", dans l'écriture du père Ambroise Davost, l'auteur et le rédacteur des premières pages des premiers registres d'état civil de Trois-Rivières et des premiers registres reconstitués de Québec.**

**Aussi, il nous a semblé qu'à la ligne 5, le rédacteur a affilé ou changé sa plume. À cette même ligne d'ailleurs, on remarquera la rature de ce qui semble être le mot "crudeles", remplacé juste au-dessus par le mot "*Sacratas*".**

**Toujours à la ligne 5, le "r" minuscule, justement du mot "*Sacratas*", est différent des autres "r" minuscules dans le texte du poème, sauf à la ligne 6, au mot "*per*", qui est semblable à celui du mot "*Sacratas*".**

**Le poème est rempli de mots commençant par une lettre majuscule. Ainsi, on aura remarqué les "V" au vers 1, au mot "*Vacat*". Le vers 2, au mot "*Vesper*". Au vers 6, au mot "*Vulgata*" et au vers 9, au mot "*Vastabat*". Également, il faut être attentif au "H" majuscule du mot "*Huronum*", vers 8 et "*Hostibus*" au vers 10, qui sont différents.**

**Tous ces détails trahissent le rédacteur qui n'a pas signé son œuvre mais qui ne peut être que le père Jérôme Lalemant, "Hierosme", comme il écrivait lui-même son prénom. D'autant plus que le père Lalemant était Supérieur des Jésuites à Québec et que c'est lui qui avait écrit le "Journal" depuis au moins le 17 octobre 1645 jusqu'au**

**22 octobre 1650. Il est donc maître du "Journal" pendant tout ce temps. Il sera remplacé à ce poste par le père Ragueneau qui continuera à écrire le "Journal" à partir du premier novembre de la même année.**

**Nous avons dit tantôt que ce poème était à notre avis, là où il est placé, une pièce maîtresse du "Journal", tant pour sa très belle écriture que pour le message qu'il contient dont nous parlerons tantôt. Cependant, on doit bien avouer que les deux ratures que l'on trouve aux vers 2 et 5, diminuent de beaucoup sa valeur tant dans sa forme que, comme nous le verrons, sur le fond. Dommage.**

## **MOMENT DE LA RÉDACTION**

**Avant de recevoir une photo numérique du poème manuscrit, nous avons cru que ce pouvait être le père Ragueneau qui était le rédacteur du document. Au premier regard, il a été écarté. D'autant plus, que les trois derniers vers du poème sont très clairs:**

***Iuratus praeclaram Huronum excindere gentem  
Iroqueus, multa Vastabat coede colonos:  
Hostibus accisis, pessumdedit Algonquinos.***

**Que nous avons traduit par:**

***Ayant juré d'anéantir l'illustre nation des Hurons  
Les Iroquois, les massacèrent avec une grande cruauté:  
Leurs ennemis une fois réduits, ils se ruèrent sur les Algonquins.***

**Or, selon le "Journal", c'est le 20 juillet 1649 que le père Lalemant apprend le génocide des Hurons perpétré par les Iroquois.**

***Le 20. la nuict arrivèrent les tristes nouvelles de la destruction des  
Hurons, & du martyre des 3. Peres. Vide relationem huius anni.***

**Il s'agit évidemment du massacre des pères Daniel, Brébeuf et Gabriel Lalemant, ce dernier, neveu du père Jérôme.**

**Lorsqu'il écrit dans son poème au vers 7:**

***Et Laceros artus, ambusta que corpora Flammis***

**Que nous avons traduit par:**

***Et nos membres lacérés, et nos corps brûlés par les flammes***

**C'est de ces trois pères dont parle Lalemant, la Compagnie de Jésus ne constituant qu'un seule et même personne. C'est pourquoi le rédacteur parle toujours à la première personne du pluriel.**

**C'est de la Relation de 1649 du père Ragueneau qu'il a appris ces détails. Dans une lettre du 8 septembre 1649, publiée dans cette Relation, il écrit:**

***le n'envoye pour cette année autre relation à votre Reverence, que celle des Hurons... pour interrompre le cours des Relations ordinaires d'icy bas, dont la continuation sans relasche, particulièrement dans la rencontre d'une relation si extraordinaire des pays d'en haut, pourroit sembler importune et affectée.***

**Mais le "journal" nous apprend aussi que c'est entre le 13 et le 18 mai 1650, que le père Lalemant apprend la "défaite des guerriers Algonquins...", qu'il ne fait qu'évoquer dans son poème.**

**En juillet de la même année, le père Lalemant écrit au sujet de l'arrivée du père Ragueneau à Québec:**

***Et le 28. le P. Supérieur des Hurons avec toute sa bande; l'histoire se trouvera dans la relation et dans les archives.***

**Et, c'est dans sa Relation de 1650 qu'apporte le père Ragueneau, que le père Lalemant apprendra le massacre les Algonquins en détail. Ragueneau écrira au chapitre 8 de cette Relation:**

***...Les Nipissiriniens peuple de la langue Algonquine, avoient tout nouvellement été massacrez dans leur lac...lequel maintenant n'est plus rien qu'une solitude.***

***...Helas que ces malheureux Iroquois ont causé des desolation en toutes ces contrées ! Lors que ie montois cette grande Rivière (celle des Algonquins, appelée aujourd'hui rivière Outaouais), il n'y a que treize ans, ie l'avois veue bordée de quantité de peuples de la langue Algonquine...Depuis...c'est un peuple effacé de dessus la terre.***

**À notre avis, c'est donc entre le 20 juillet 1649 et la mi-mai 1650 que le père Lalemant rédigea son poème. Mais comme nous sommes d'avis qu'il l'a été écrit à chaud, nous croyons que c'est plutôt entre le 20 juillet et le 8 septembre 1649 que le père Lalemant s'exécutât.**

**D'ailleurs en 1650, le découragement, le désespoir exprimé par le père Lalemant dans son poème l'année d'avant, fera place à la sérénité. Lalemant avait été surpris de constater à l'arrivée du père Ragueneau et de ses gens, qu'ils étaient tous prêts à y retourner "lors que Dieu en auroit rendu le chemin libre". Dans sa dernière lettre publiée à la fin de la Relation de 1650, le père Lalemant écrit:**

***Il me semble que ce qui s'est passé aux Hurons n'a esté qu'une petite commission de la part du Ciel pour la conversion et pour le Baptesme de dix ou douze mille ames; laquelle achevée, on nous donne un peu de relasche pour attendre avec quelque repos de nouveaux ordres.***

**Voilà que le génocide perpétré par les Iroquois contre le peuple Huron et qui a poussé le père Lalemant à écrire ce poème, devient tout à coup "une petite commission de la part du Ciel"!**

**Est-ce réellement un changement d'attitude par rapport à cet évènement "extraordinaire "ou si Lalemant fait ici la différence entre le discours privé et le discours public des Jésuites ?**

## **LA RELATION DE 1649**

**Nous croyons que le père Lalemant s'est inspiré de la Relation de 1649 du père Ragueneau pour rédiger son poème.**

**Ce poème se divise en trois parties:**

- **première partie: les vers 1 à 3, qui évoque les longues années de travail qu'ont accompli les Jésuites pour évangéliser les Hurons chez eux, depuis leur retour en 1634 et qu'on peut lire dans les Relations des années qui suivent;**
- **deuxième partie: les vers 4 à 7, repassent les souffrances qu'ont eu à endurer les pères pour établir leurs missions, les maintenir et ce, finalement pour certains, au prix de leur vie;**
- **troisième partie: les vers 8 à 10: qui traite du génocide perpétré par les Iroquois contre le peuple Huron et de l'évocation de celui des Algonquins;**

**Il va sans dire que ce poème évoque surtout le découragement, le désespoir. Tout ce travail, toute cette dévotion anéantie en si peu de temps. Il faut préciser que le père Lalemant avait passé sept ans chez les Hurons à titre de Supérieur entre 1638 et 1645. Il y avait même fondé le chef-lieu des missions de la Huronie, Sainte-Marie, avec tous les services propres à desservir les autres missions éparpillées sur le territoire. À 54 ans, il se sent donc personnellement touché.**

**On le sait, le poème dédicatoire du père Lalemant a été écrit à chaud, sous le coup de l'émotion. Mais, pour marquant qu'ait pu paraître le génocide du peuple huron par les Iroquois dans l'histoire des missions, nous sommes loin de penser qu'il résume à lui seul tout le travail accompli par les Jésuites en cette partie de la Nouvelle-France "dicte" Canada et qu'il devait prendre place à la première page du "Journal". Pour nous, il ne s'agit que d'une étape, d'un chapitre, de l'histoire de ces missions.**

**En effet, tout en évoquant le massacre futur des Algonquins, le père Lalemant aurait-il pu percevoir tout autant l'acharnement prochain des Iroquois à vouloir détruire toute la colonie française en des guérillas qui ont marqué profondément le XVIIe siècle de cette partie de la Nouvelle-France ?**

**Mais poursuivons:**

**Dans sa lettre du 8 septembre 1649 publiée dans la Relation de cette année-là, Lalemant écrit:**

***...la déroute et la dévastation de ces pauvres nations d'en haut, le massacre de la fleur de nos Chrétiens, la mort glorieuse de trois de leurs Pasteurs...***

**Quant au père Ragueneau, il écrira dans cette lettre du premier mai 1649, publiée avec sa Relation:**

***...Nous voyons l'ouvrage de nos mains dissipé.***

***...Un grand nombre de nos Chrestiens qui ont passé par le fil de l'espée, les autres qui ont souffert et les feux et les flammes; des hommes, des femmes et des enfans,...nous avons vu nos frères répandre leur sang et y endurer des tourmens... au milieu des braziers ardens où ils ont été consumez dont la cause les pourra bien faire passer quelque iour pour martyrs;***

**Dans sa Relation il écrira:**

***...l'ennemi désia victorieux avoit mis tout en feu, et le sang des femmes mesme irritoit leur fureur...un spectacle qui n'avait rien d'humain...un spectacle d'horreur, les restes de la cruauté mesme,...***

***...la haine de la Foy et le mespris du nom de Dieu ont esté un des motifs des plus puissans qui ait agi dans l'esprit de ces Barbares pour exercer sur eux autant de cruautés que jamais la rage des***

***tyrans en ait fait endurer aux martyrs, ... ces malheureux, ennemis de la Foy....***

**De la mort du père Gabriel Lalemant il écrira:**

***...une des premières victimes immolées à la haine du nom Chrestien et de la Foy...Il est mort pour la cause de Dieu.***

**Dans sa Relation de 1650 que le père Lalemant n'avait pas encore lu, il écrira:**

***Cette pauvre Eglise naissante qui parut il y a un an toute couverte de son sang, opprimée sous la cruauté des Iroquois, ennemis du nom de Dieu et de la Foy, ...***

***...une cruelle boucherie...***

***...tout le pays des Hurons n'estoit plus qu'une terre d'horreurs et un lieu de massacre...des campagnes où il n'y a pas dix années que i'y comptois huit ou dix mille hommes; de tout cela il n'en restoit pas mesme un seul.***

***Ma plume n'a plus d'encre pour exprimer la rage des Iroquois, en ces rencontres, elle a horreur de présenter si souvent des spectacles de cruauté, ausquels nos yeux ne peuvent pas s'appriivoiser aussi peu que nos sens, qui iamais ne sont insensibles à l'excez de tous ces tourmens de fureur.***

**Il faut remarquer que les plus cruels étaient justement des Hurons, quelques capitaines et plusieurs guerriers, qui s'étaient ligués avec les Iroquois, ces "*Hurons Infidèles... naturalisez avec eux, et anciens ennemis de la Foy*", écrira Ragueneau, après avoir perdu avec les années de présence missionnaire leur prestige auprès des leurs.**

**Nous laissons bien sûr au lecteur le soin de lire dans les Relations de ces années-là, les tortures qui ont été infligées par les Iroquois, si le cœur leur en dit. Il faut admettre toutefois que tous les autochtones,**

**de n'importe quelle tribu, excellaient dans ce genre de comportement.**

**Est-il souhaitable qu'un jour nous assistions à une grande manifestation publique, haute en couleurs, comme les autochtones en ont le secret, dans laquelle les Iroquois demanderaient pardon aux Hurons d'avoir commis un génocide à leur endroit ? Nous le croyons.**

## **LES JÉSUITES MARTYRS**

**On aura remarqué que le père Ragueneau parle des Iroquois comme des *"ennemis du nom de Dieu et de la Foy"* et que, comme des pères ont été massacrés par les Iroquois, ces pères sont donc des martyrs.**

**Le père Lalemant lui-même n'a jamais été jusque-là. Dans sa lettre du 15 octobre 1648 qui accompagne sa Relation de cette année-là, il écrira:**

***" les Hiroquois ennemis communs des François et des Sauvages leurs alliés",***

**même si dans une lettre privée à Carafa du 13 septembre 1649, il écrit:**

***...nostras tres habeo martyrum aut quasi martyrum societatis nostrae rosas.***

**Ces *"quasi martyrum"* nous indique une hésitation de la part du père Lalemant, n'est-ce pas ?**

**Dans son poème, au vers 5, il écrira *"nos combats sacrés"*, seule allusion au caractère religieux des actions des Jésuites en Huronie. Mais, s'agit-il du combat contre le paganisme ou contre les Iroquois ?**

**N'importe quel historien sérieux dira que la guerre d'extermination que menèrent les Iroquois contre les Hurons et plus tard contre les**

**Algonquins, n'est pas une guerre religieuse, mais bien une guerre commerciale.**

**C'est que depuis longtemps, les Iroquois auraient bien voulu que le commerce des fourrures qu'entretiennent les Hurons et les Algonquins avec les Français, tourne à leur avantage. Que les Hurons passent plutôt par le territoire des Iroquois pour aller vendre leurs fourrures aux Hollandais de ce qui deviendra plus tard New York, de manière à ce que les Iroquois puissent percevoir un droit de passage ou les achètent pour les revendre avec profit ces fourrures et s'enrichissent à leur tour, comme les Hurons et les Algonquins.**

**Le Jésuite Ragueneau rappelle d'ailleurs dans sa Relation de 1652:**

***Les Hurons estant dans l'abondance et les Algonquins dans la prospérité, se rioient de l'Evangile...si tost que les Iroquois les eurent jettés dans le précipice où ils sont encore, ces pauvres gens se sont venus rendre entre nos bras...que la plus part de ceux qui sont venus chercher le Baptesme dans l'affliction, ne l'auroit iamais trouvé dans la prospérité, ...***

**Pour ce faire, les Iroquois auront tenté de fomenter une guerre entre les Algonquins et les Hurons, pour que ces derniers se tournent vers leur pays. Ils essaieront d'être amis avec les Hurons, de tisser des liens commerciaux, ils leur feront même la "petite guerre". Peine perdue, rien n'y fit. C'est alors qu'ils prirent la décision d'exterminer les Hurons et plus tard, les Algonquins.**

**Était-ce une simple vengeance de leur part ? Essayaient-ils de semer la terreur chez les tribus environnantes qui fournissaient les fourrures aux Hurons de manière à ce que dorénavant, ces tribus ne traitent qu'avec les Iroquois ? Certains historiens, non sans fondement, ont avancé que les Iroquois voulaient regarnir leurs rangs décimés par les épidémies en enlevant des filles et des garçons hurons pour les amener dans leur tribu. Mais des statistiques précises à ce sujet nous manquent. Et puis, pourquoi avoir torturé et assassiné tant de monde pour ce faire ? Ce n'est pas clair.**

**Ce qui est certain toutefois, c'est que si des Jésuites ont été torturés et assassinés par les Iroquois, c'est précisément parce que ces derniers voulaient briser les liens qui unissaient Hurons et Français, dans la mesure où la religion catholique était partie intégrante de la culture française de cette colonie que partageaient les Hurons. Ce sont les liens commerciaux avec les Français qui sont visés ici, qu'il faut briser, qu'importe leur religion.**

## **RÉFÉRENCES CLASSIQUES DANS LE POÈME**

**Pour écrire son poème, non seulement le père Lalemant s'est-il inspiré de la Relation du père Ragueneau de 1649, mais encore, il s'est aussi inspiré du poème de Virgile, l'Énéide, au point dans certains vers, de le copier presque intégralement.**

**Virgile est un poète romain qui vécut de l'an 70 à l'an 19 avant notre ère.**

**C'est à la demande de l'empereur Auguste qu'il rédigea l'Énéide, cette épopée inachevée, entre l'an 29 et 19, le plus prestigieux exemple de ce genre littéraire en langue latine. L'Énéide est inspiré de L'Illiade et de l'Odyssée du Grec Homère. Elle se divise en 12 chants, de 825 vers en moyenne, chacun.**

**Dans ce poème, Virgile fait le récit, depuis la prise de Troie jusqu'à son installation en Italie, du Troyen Énée, fils d'Anchise et de la déesse Vénus et ancêtre mythologique du peuple romain. Il dépeint les voyages d'Énée depuis sa fuite de Troie en flammes, jusqu'à son arrivée en Italie pour y fonder la nouvelle Troie. Il relate les combats que durent livrer Énée et ses compagnons pour conquérir cette partie de l'Italie qui deviendra plus tard Rome et qui sera, selon la légende, le fondement du peuple romain.**

**Il est rare que les Jésuites de la Nouvelle-France aient emprunté à la littérature latine profane pour émailler leurs écrits. D'habitude, ils citent plutôt des extraits de la Bible traduite en latin. Cependant au**

noviciat, il fallait apprendre le latin et l'étude des grands classiques de la littérature latine était à l'honneur. Certains Jésuites les ont même enseignés.

Le réputé latiniste Haijo Yan Westra en 2010, comme nous l'avons déjà dit, a fait une excellente étude sur les références virgiliennes du poème du père Lalemant dans la revue "Tangence".

Reprenons les trois premiers vers du poème du père Lalemant:

*Si Vacat Annales nostrorum audire Laborum;  
Ante diem clauso Componet Vesper Olympo,  
Quàm, primâ repetens ab origine, singula tradam.*

Nous avons gardé le mot "*diem*" dans le second vers, même si le père Lalemant l'avait remplacé par le mot "*annos*". Nous expliquerons pourquoi au prochain chapitre.

Comparons maintenant les vers du père Lalemant avec les vers 372 à 374 du premier Livre de l'Énéide:

*O dea, si prima repetens aborigine pergam  
Et vacet annalis nostrorum audire laborum  
ante diem clauso componet Vesper Olympo.*

"*dea*", au vers 372, c'est la déesse Vénus à qui Énée répond, sa mère mythologique, mais qu'il ne reconnaît pas parce qu'elle est déguisée en chasseresse. Curieusement, il y fait allusion au vers 374, comme nous le verrons au prochain chapitre.

On remarque tout de suite que dans les vers du père Lalemant, les vers de Virgile ont été intervertis. En effet, le vers 372 devient chez Lalemant le vers 3, le vers 373, le vers 1 et le vers 374 devient le vers 2. Cela nous fait dire que le père Lalemant n'avait pas sous les yeux le texte de Virgile lorsqu'il a composé son poème. À cause de cela, la traduction d'ailleurs, en devient plus laborieuse. C'est pourquoi dans notre version, nous avons remis dans l'ordre de l'Énéide les vers 2 et 3 du poème du père Lalemant.



**Si Vacat Annales nostrorum audire Laborum;**

**annos**

**Ante diem clauso Componet Vesper olympto,**

**Quam, primam repetens ab origine, Singula tradam.**

**Quae regio in terris, nostri tam plena Laboris ?**

**Sacratas**

**Dispice crudeles nostrorum ex ordine pugnans;**

**Bellam que jam famam totum Vulgata per orbem;**

**Et Laceros artus, ambustam que corpora Flammis.**

**Juratus praeclaram Huronum excindere gentem**

**Iroqueus, multa Vastabat coede colonos:**

**Hostibus accisis, pessumdedit Algonquinos.**

**S'il fallait prendre le temps d'écouter le récit de nos peines,**

**les rappelant une à une depuis le tout début,**

**avant qu'il soit terminé, le jour céderait à la nuit,**

**Quel endroit sur terre, témoigne autant de toutes nos souffrances ?**

**Voyez les uns après les autres nos combats sacrés**

**et nos guerres déjà célèbres connues dans le monde entier**

**et nos membres lacérés, et nos corps brûlés par les flammes.**

**Ayant juré d'anéantir l'illustre nation des Hurons,**

**les Iroquois les massacrèrent avec une grande cruauté.**

**Leurs ennemis une fois réduits, ils se ruèrent sur les Algonquins.**

**Le vers 4 du poème de Lalemant s'énonce comme suit:**

***Quae regio in terris, nostri tam plena Laboris ?***

**Alors que le vers 460 du même Livre de l'Énéide dit ceci:**

***quae regio in terris nostri non plena laboris ?***

**On remarque tout de suite la forme négative de ce vers de Virgile que Lalemant transpose en forme positive. En effet, le vers de Lalemant se lit en français:**

***Quel endroit sur terre témoigne autant de toutes nos souffrances ?***

**Alors que le vers de Virgile se lit comme suit:**

***quel endroit sur terre ne témoigne pas de toutes nos souffrances ?***

**Lalemant dit bien "quel autre endroit sur terre a souffert autant que nous ?". Alors que Virgile qui fait parler Énée en pleures écrit: "tous les endroits sur terre témoignent de nos souffrances ?"**

**C'est que dans le poème de Virgile, Énée était à Carthage. Visitant le temple de Junon que les artistes décoraient, il regarda une suite d'images sculptées ou de tableaux, illustrant dans l'ordre les combats de la guerre de Troie, comme nous le verrons aux vers suivants. Remarquons que la déesse Junon avait appuyé les Grecs qui finirent par détruire la ville de Troie.**

**Quand le père Lalemant écrit de la sorte, ne fait-il qu'adapter le texte de Virgile aux guerres iroquoises ou commet-il une erreur parce qu'il n'a pas le texte de Virgile sous les yeux ? Les enchères sont ouvertes !**

**Les vers 5 et 6 sont écrits par le père Lalemant comme suit:**

***Dispice sacratas nostrorum ex ordine pugnas;  
Bella que jam famâ totum Vulgata per orbem;***

**Que nous avons traduits par:**

***Voyez les uns après les autres nos combats sacrés;  
Et nos guerres déjà célèbres connues dans le monde entier;***

**Alors que les vers 456 et 457 du même Livre de l'Énéide se présentent ainsi:**

***..., videt iliacas ex ordine pugnas  
bella que iam fama totum volgata per orbem***

**Ici, Virgile écrit qu'Énée:**

***...regarde les unes après les autres les illustrations des combats de  
Troie  
et ses guerres déjà célèbres connues dans le monde entier***

**Comme on le voit, les six premiers vers du poème du père Lalemant sont empruntés presque mot pour mot à Virgile.**

**Selon le latiniste Westra, le vers 7 du poème de Lalemant serait une création originale:**

***Et laceros artus, ambusta que corpora flammis***

**Mais, l'expression "*Laceros artus*" apparaît dans "Les métamorphoses" du poète romain Ovide, Livre 9, vers 169, à propos de la mort d'Hercule, particulièrement atroce.**

**Le vers 8 lui, du poème du père Lalemant, s'énonce comme suit:**

***Iuratus praeclaram Huronum excindere gentem***

**Alors que Virgile avait écrit au vers 425 du Livre 4 de l'Énéide:**

***non ego cum Danais Troianam excindere gentem***

**qui peut se traduire en partie par:**

**...d'exterminer la race troyenne**

**Au vers 480, du Livre 8 de l'Énéide, Virgile écrit ceci:**

***gens, bello praeclara, iurgis insedit Etruscis***

**"gens, bello praeclara" qu'on pourrait traduire ici en partie par "tribu, illustres guerriers...", et qui, suivant le vers du père Lalemant, pourrait justement se traduire par:**

***Ayant juré d'anéantir l'illustre tribu (ou race) des Hurons***

**Mais au Livre 9 de l'Énéide, vers 137, Virgile écrit:**

***fata mihi, ferro sceleratam excindere gentem***

**"excindere gentem" qu'on peut aussi traduire en partie par "anéantir une nation scélérate". Tribu, race ou nation, les trois mots peuvent être utilisés, tout dépend de qui on parle. Le Jésuite William Long en 2005, avait traduit en anglais par "the noble Huron people", alors que Haijo Westra en 2010 avait traduit ce passage par "the illustrious people of the Hurons". De son côté, Peter O'Brien en 2021 a traduit aussi en anglais par "the noble race of the Hurons". Les versions de Long et O'Brien ne sont pas sans rappeler les propos que tenait Sagard dans son "Grand Voyage..." de 1623-1624, publié en 1632. Au chapitre XV il écrit:**

***ie tiens les Hurons, & autres peuples Sédentaires, comme la Noblesse: les Nations Algoumequines pour les Bourgeois, & les autres Sauvages de deçà comme Montagnets et Canadiens, les villageois et pauvres du pays.***

**Cependant, les Jésuites emploient le plus souvent le mot "nation" pour désigner les tribus autochtones. C'est pourquoi nous avons aussi retenu ce mot.**

**Ensuite, le vers 9 du poème du père Lalemant se lit comme suit:**

***Iroqueus, multa vastabat coede colonos***

que Virgile avait précédé par le vers 471 du Livre premier par les mots:

***Tydides multa vastabat coede cruentus***

***" multa vastabat coede", qu'on peut traduire par "tuer en un grand carnage".***

**Mais, qu'en est-il du mot "colonos" ?**

**Généralement, quand on trouve ce mot dans l'Énéide, il se rapporte aux colons grecs installés dans une certaine région de l'Italie que les autochtones du lieu voulaient déloger. Or, il n'y a pas de "colons" français en Huronie. En plus des Hurons, qui ne sont pas des colons non plus, il n'y a que des pères Jésuites, des Frères et des "donnés", c'est-à-dire des civils qui s'étaient littéralement donnés aux Jésuites contre gîte, couvert et entretien, pour les assister dans leurs missions. Notons que seuls les "donnés" avaient le droit de se servir d'armes à feu. Ces trois catégories de personnes ne peuvent être tenues pour des "colons".**

**L'emploi du mot "*colonos*" par le père Lalemant est donc inexplicable. Il arrive que Lalemant plaque des mots, voire des vers presque entiers tirés de l'Énéide, quelques fois dans le désordre, comme on l'a vu, pour les adapter au thème de son poème sans toujours corriger les incohérences qui peuvent en résulter. C'est comme s'il importait une pièce d'un autre puzzle pour l'introduire dans le sien, sans tenir compte des incohérences dans l'image finale. Mais à qui Lalemant faisait-il référence en parlant de ces "*colonos*"?**

**Haijo Westra en 2010 dans sa version anglaise avait traduit le mot "*colonos*" par "*the settlers*". Dans la version française de la traduction de Westra publiée dans la revue "Tangence", on a effectivement retenu le mot "*les colons*". Mais nous croyons qu'il s'agit d'une erreur du père Lalemant. Le mot "*colonos*" n'aurait pas dû être retenu pour fin de traduction.**

**La question est celle-ci: Si on est certain que le poète s'est trompé de mot, le traducteur doit-il traduire son erreur ou la corriger ? Si le traducteur traduit tout de même l'erreur, doit-il laisser une note explicative ? Et, si le rédacteur du poème n'est pas vraiment un poète, quel mandat a le traducteur ?**

**Pour notre part, nous optons pour le message, l'idée exprimée par le vers et non une traduction mot à mot. Si le rédacteur s'est trompé de mot, le traducteur doit chercher le sens du vers en tenant compte du poème dans son entier, en interprétant les vers les uns par rapports aux autres, quitte à laisser le mot fautif de côté.**

**C'est ce qu'a fait Peter O'Brien, avec plus ou moins de succès cependant, car il a traduit le mot "*colonos*" par "*their dwellings in their land*".**

**On voit par quelles contorsions intellectuelles il faut passer quelques fois pour donner un sens au texte du père Lalemant qui, on l'aura deviné, n'est pas un poète. Introduire de cette façon des mots ou des vers d'un poète classique dans un poème qu'on s'apprête à écrire et qui ne porte pas exactement sur le même sujet, est une entreprise très risquée, surtout quand on ne maîtrise pas parfaitement le sens des vers de ce poète classique. Et cela n'est pas rare, même aujourd'hui. Le prochain chapitre nous en convaincra.**

**Pour notre part, nous avons évité de traduire ce mot "*colonos*", ne donnant que l'idée du vers qui le contient. En effet, il nous a semblé que ce sont les Hurons qui sont visés ici, à tort, par ce mot.**

**Enfin, le vers 10 du poème du père Lalemant lui, est original.**

**Comme on le voit, les références classiques du père Lalemant dans son poème ne manquent pas, surtout en ce qui concerne l'Énéide de Virgile. Il a comparé la destruction de la ville de Troie par les Grecs à celle de la Huronie par les Iroquois. Le souvenir de ses jeunes années d'apprentissage de la langue latine au noviciat l'y conviait.**

## LE DEUXIÈME VERS DU POÈME

**Nous avons déjà dit que c'est la traduction du vers 374 du Livre premier de l'Énéide de Virgile, copié presque mot à mot par le père Jérôme Lalemant au vers 2 de son poème, qui posait problème.**

**Le vers 374 de Virgile se lit comme suit:**

***Ante diem clauso componet Vesper Olympo***

**Nous avons déjà expliqué que Lalemant avait commis une erreur en remplaçant le mot "*diem*" par le mot "*annos*" et qu'à cause de cela, il avait rendu le sens du vers 2 de son poème incompréhensible. C'est pourquoi nous avons gardé le mot "*diem*".**

**Maintenant, si on replace les mots de ce vers dans l'ordre de notre langue pour mieux saisir sa signification, il devrait se lire ainsi:**

***Vesper ante componet diem Olympo clauso***

**Si l'on traduit ce vers mot à mot dans notre langue, sans s'arrêter au sens, on obtient le résultat suivant:**

***l'Étoile du soir avant transformerait le jour en Olympe fermé***

**"Vesper", ou "l'Étoile du soir", c'est la planète Vénus que les Anciens considéraient comme une étoile. Tour à tour dans une année, étoile du soir et étoile du matin, la planète Vénus annonce soit la levée du jour, soit la tombée de la nuit. Il faut noter que les Anciens croyaient qu'il s'agissait de deux astres différents.**

**Second point: Le mot "*avant*". On comprend bien que ce mot placé à cet endroit tout seul, n'a aucun sens. C'est que, comme on le verra, l'auteur a été économe de mots et que ce vers ne peut se comprendre qu'en s'aidant de la lecture des vers précédents de l'Énéide qui, comme nous l'avons déjà dit, ont été intervertis par le père Lalemant dans son poème.**

**Nous présentons donc une suite des meilleures traductions de ce vers de Virgile par des traducteurs réputés depuis l'an 1500 jusqu'à nos jours:**

***Devant seroit le jour cloz et finy que j'eusse dit notre mal infiny:***  
**- Octavian de Saint-Gelais, 1500;**

***Je pourrais être obligé de terminer avant la fin, Vesper, la brillante étoile du soir fermant le ciel et mettant fin à la lumière du jour.***

**(or I maid end, Vesper the even starn bright suld close the heiven and end the day's licht)**  
**- Gavin Douglas, 1513;**

***Avant que j'eusse achevé, l'Estoile du soir fermeroit les portes du jour.***  
**- De Marolles, Abbé de Villeloin, 1649;**

***Le jour me manqueroit plutôt que la matière.***  
**M. de Segrais, 1668;**

***Si je devais continuer, le jour serait bientôt, plutôt que le récit, terminé.***

**(If I should run, the day would sooner, than the tale, be done.)**  
**- John Dryden, 1697;**

***L'Étoile du soir fermera les Portes du Ciel, alors que le jour expire, avant que mon histoire soit terminée.***

**(The Evening star will shut Heaven's Gates upon the expiring Day before my tale be finished.)**  
**- Joseph Davidson, 1743;**

***La nuit auroit succédé au jour avant que j'eusse achevé ce triste récit.***

**- L'Abbé des Fontaines, 1743;**

***Dans ce triste récit, j'épuiseroit le jour.***

**- L'Abbé Jacques de Lille, 1804;**

***La nuit enveloppant les cieux, fermerait les portes du jour, avant qu'un triste récit vous eût conté tous nos revers.***

**- J. N. M. de Guerle, 1825;**

***Vesper, avant (que j'aie fini) fera reposer le jour dans l'Olympe fermé (sur lui).***

**- Alexis Pierron, 1853;**

***Avant la fin de ce récit, Vesper aurait fermé l'Olympe et les portes du jour.***

**- Félix Lemaître, 1866;**

***Avant que j'aie fini la relation, Vesper ayant fermé l'Olympe, mettra le jour au repos.***

**( Before I finished the relation, Vesper having close Olympus, will put the day to rest.)**

**- Edward Searing, 1874;**

***Avant la fin de mon récit, l'astre du soir aurait chassé le jour et fermé les portes du ciel.***

**- Ouvrage collectif, 1880;**

***Bientôt l'étoile du soir coucherait le jour endormi derrière les portes closes du ciel.***

**( Sooner, would the evening star lay day asleep in the closed gates of heaven.)**

**- J. W. Mackail, 1885;**

***Le soir viendrait avant la fin du récit.***

**- Arthur de Guilloteau, 1895;**

***Bientôt le ciel se fermerait et le soir mettrait le jour au repos.***

**(Sooner would heaven close and evening lay the day to rest.)**

**- H. R. Fairclough, 1916;**

***Avant que je ne finisse, la belle étoile du soir viendrait fermer l'olympie et le jour.***

**( Before I finished, the fair evening star would come to close Olympus and the day.)**

**- Robert Fitzgerald, 1983;**

***Bientôt l'Étoile du soir mettra le jour au repos et le ciel se fermera.***

**(The Evening Star will sooner put the day to rest and heaven will close.)**

***L'Étoile du soir mettrait bientôt le jour au repos et les portes de l'Olympe se ferment.***

**(The evening Star would sooner put the day to rest and the gates of Olympus close.)**

***Bientôt le soir mettrait le jour au repos, voilant le ciel.***

**( Sooner the evening would put the day to rest veiling the sky.)**

**- Robert Dobbin, 2012, pour ces trois dernières traductions;**

**Il ne s'agit pas ici d'un recensement complet des traductions de ce vers de l'Énéide mais, comme on peut le lire, ces versions sont toutes différentes les unes des autres. C'est que, non seulement Virgile nous raconte une histoire dans une langue étrangère, mais il utilise un langage poétique en référant à des aspects de la mythologie gréco-romaine. Ce qui donne bien trois paliers que le traducteur doit franchir avant de pouvoir donner une version acceptable de ce vers et cela, en plus d'avoir à traduire les vers du père Lalemant qui en plaque littéralement certains, presque entiers, du poème de Virgile.**

**La plupart ont voulu éclaircir cette référence à la mythologie gréco-romaine. D'autres ont préféré s'en tenir à l'idée exprimé par l'auteur dans ce vers en évitant soigneusement cette référence. C'est le cas pour Segrais (1668), Dryden (1697), de Lille (1804) et Guilloteau (1895). Nous avouons notre préférence pour ce genre de traduction.**

**En effet, à quoi servirait-il de présenter au lecteur moyen une traduction de ce vers du père Lalemant, tiré de l'Énéide, faisant référence à cette mythologie. À moins d'avoir bénéficié d'une formation en ce domaine, notre lecteur serait bien embêté s'il tentait de découvrir le sens de ce vers. C'est pourquoi nous présentons une version de l'idée exprimée par Virgile et le père Lalemant et non pas une traduction mot pour mot, même si elle pouvait être déterminée avec élégance. Le but recherché n'est-il pas de faire comprendre au lecteur ce qu'ont voulu dire ces auteurs ?**

**Notre version de ce vers s'énonce donc ainsi:**

***Avant qu'il soit terminé, le jour céderait à la nuit.***

**Le "i" se rapportant au mot "récit" du vers précédent du poème de Lalemant, ou de l'Énéide. Donc, il faudrait comprendre:**

***Avant que mon récit soit terminé, le jour céderait à la nuit.***

**Voulant dire par là:**

***Faire le récit de nos peines en détail depuis le début, serait très long.***

**Le lecteur aura compris que dans notre version, il s'agit moins d'une traduction française servile et tatillonne que d'une transposition libre et enrichie pour le fond comme pour la forme.**

**Mais, tout de même, ce fameux "*Olympto clauso*", à quoi fait-il référence ?**

***"Olympto"*, c'est l'Olympe, le domaine des dieux de la mythologie gréco-romaine. C'est aussi le ciel, parce que ce domaine est situé dans le ciel. Il y a donc une confusion volontaire des deux. "*Olympto clauso*" signifierait donc que les portes du domaine des dieux doivent se fermer la nuit venant, comme autrefois, la nuit tombante, on fermait les portes des villes qui étaient entourées de murailles.**

**Et c'est "*Verper*", cette étoile du soir, la planète Vénus, représentation de la déesse, à qui revient la tâche d'annoncer la fermeture des portes de l'Olympe, c'est-à-dire des portes du ciel et par extension, d'annoncer la fin du jour et donc, la venue de la nuit.**

**Si l'on tient compte du mot "*componet*", cela signifierait que non seulement l'étoile du soir annonce la venue de la nuit, mais qu'elle "*transforme*" littéralement le jour en nuit, elle "*prépare*" le jour afin qu'il se repose pendant la nuit, elle le met au repos.**

**Tout cela, on le voit bien, est très compliqué et n'est pas à la portée du lecteur moyen. Nous ne disposons d'ailleurs même pas, comme on vient de le voir dans les multiples traductions de ce vers que nous venons de présenter, d'une version définitive. Mais, ayant comparé le vers latin et la traduction française que nous offrons, les plus intéressés pourront toutefois s'y faire les dents !**

**Cependant, il nous a semblé que ce vers ait pu avoir été en usage au temps de Virgile comme une phrase passe-partout, une manière de proverbe. Ce qui est certain toutefois, c'est qu'il a été utilisé hors contexte en ce sens après Virgile.**

**Si nous n'avons pas inclus ici, la traduction de ce vers des Messieurs Westra (2010) et O'Brien (2021). C'est parce que dans leur traduction, ils ont préféré traduire les mots exacts utilisés par le père Lalemant dans ce vers, c'est-à-dire, entre autres, le mot "*annos*" au lieu du mot "*diem*". Légitimement, ils ont cru que ce vers devait avoir un sens. Ne faut-il pas d'abord épuiser toutes les possibilités, chercher le sens longuement, avant de soupçonner l'existence d'une erreur ?**

**Ainsi en 2010, sous la plume de monsieur Westra, le vers se traduit ainsi:**

***L'étoile du soir prendrait des années pour circonscrire l'Olympe***

**(The evening star shall take years to encircle Olympus)**

**Quant à la version de monsieur O'Brien de 2021, elle s'énonce comme suit:**

***Le soir mettrait fin aux années, le ciel se refermant sur elles***

**(Evening would put an end to the years, Heaven close over)**

**À leur lecture même, ces traductions du vers en question deviennent tout à fait incompréhensibles et la référence à cet aspect de la mythologie gréco-romaine est sans issue, parce que le vers original en latin du père Lalemant est lui-même incompréhensible, à cause précisément de cette substitution faite par ce même père du mot "*diem*" par le mot "*annos*", erreur que nous croyons avoir été commise à la hâte il y a 372 ans lors de la rédaction du poème. Quelle idée avait en tête le père Lalemant en procédant de la sorte ? Que voulait-il que le lecteur comprenne ? Qui peut le dire.**

## **CONCLUSION**

**Le pot de fer proposa  
 Au pot de terre un voiage.  
 ...il n'eut pas fait cent pas,  
 Que par son compagnon il fut mis en éclats, ...**

**(Fables Choisies, mises en vers Par M. de la Fontaine, Paris, Barbin,  
 1668, p. 199 et 200.)**

**La rencontre des Français et des autochtones en Nouvelle-France, c'est le voyage du pot de terre et du pot de fer de la fable de la Fontaine. Il ne pouvait en être autrement. À l'arrivée de ces Européens, nos Amérindiens vivent encore à l'âge de pierre. Ils ne connaissent ni la fonte du métal, encore moins les alliages, ni l'écriture telle que les Européens la concevaient et qui les fascinaient tant, c'est-à-dire traduisant le son, la parole. Ils usaient plutôt de pictogrammes représentant des objets, des personnes ou des situations, comme des bandes dessinées, mais sans texte.**

**Les haches, les couteaux, les épées, les pointes de flèches en métal (seul produit d'importation spécialement fabriqué pour eux) et les marmites en cuivre pour les femmes, que leur échangent les Français, sont une bénédiction pour eux dans leur vie de tous les jours. Ils nous accueillent avec enthousiasme. Et que donnent-ils en échange ? Des peaux de castor. C'est le seul produit d'exportation valable que retireront les Français de cette colonie et ce, même après la Conquête de 1760, alors que les Britanniques prendront la relève de ce commerce.**

**C'est par cette porte qu'entrent les Amérindiens dans l'économie du vieux continent. Elle se refermera sur eux pour ne plus s'ouvrir.**

**D'ailleurs, dans la Relation des Jésuites de 1634, le père Le Jeune écrit d'un Montagnais:**

***l'entendois un iour mon hoste qui disoit en se gaussant: Missi picoutau amiscou, le Castor fait toutes choses parfaitement bien; il nous fait des Chaudieres, des haches, des espées, des couteaux, du pain, bref il fait tout. Il se mocquoit de nos Europeans qui se passionnent pour la peau de cet animal, et qui se battent à qui donnera le plus à ces Barbares, pour en avoir.***

**Dans la Relation de l'année suivante, le même père écrira:**

***Ce seroit un grand bien, et pour leur corps, et pour leurs âmes, et pour le trafic de ces Messieurs, si ces Nations étoient stables, et si elles se rendoient dociles à nostre direction; ce qu'elles feront comme i'espère avec le temps. S'ils sont sédentaires, et s'ils cultivent la terre, ils ne mourront pas de faim, comme ils leur arrivent souvent dans leurs courses; on les pourra instruire aisément, et les Castors se multiplieront beaucoup.***

**Mais, tout en parlant des Montagnais, c'est exactement la situation des Hurons que décrit ici le père Le Jeune. Ils sont sédentaires, ils cultivent la terre et sont donc relativement faciles à évangéliser. Et la Huronie est en effet la plaque tournante du commerce des fourrures en cette partie de la Nouvelle-France, "dicte" Canada.**

**Ainsi, il n'est pas étonnant que le père Ragueneau dans sa Relation de 1652, rappelle comme nous l'avons noté plus haut, qu'en 1649:**

***Les Hurons estans dans l'abondance et les Algonquins dans la prospérité, ...***

**Et dans sa Relation de cette même année 1649, après quelques massacres perpétrés par les Iroquois, s'étant retiré avec un groupe de Hurons dans l'île Sainte-Marie (aujourd'hui, l'île Manitouline), n'avait-il pas écrit:**

***De plus en cette isle de Sainte Marie, nous serons tousiours dans la commodité plus grande que d'aucun autre lieu, d'entretenir et conserver le commerce des Algonquins et des Hurons, avec nos François des Trois rivières et de Kébec: ce qui est nécessaire, et***

**pour le maintien de la Foy en toutes ces contrées, et pour le bien des colonies Françaises et le soustien de la Nouvelle France.**

**C'est justement à cause de cette prospérité des Hurons et des Algonquins que leur ont procurée les Français et qui faisait l'envie des Iroquois, qu'ils seront anéantis en tant que peuples par ces derniers.**

**On ne peut douter cependant, même si cela peut répugner à nos valeurs d'aujourd'hui, de la sincérité des missionnaires jésuites dans les efforts qu'ils ont déployés pour évangéliser les autochtones. Mais, si c'est pour la gloire de Dieu qu'ils ont tant travaillé, c'est surtout dans le don de soi qu'ils ont été grands. Cela est indiscutable.**

**Et indirectement, par nécessité, l'un allant avec l'autre, ils ont aussi œuvré pour le maintien de cette colonie. En "instruisant" les indigènes de la religion catholique, ils les attachaient aux Français, à leur commerce.**

**L'article XVII de "l'Acte pour l'établissement de la Compagnie des cent Associés" de 1627 n'énonçait-il pas:**

***Ordonnera sa Majesté que...les Sauvages qui seront amenés à la connoissance de la foi et en feront profession, seront censés et réputés naturels François...tout ainsi que les vrais regnicoles et originaires François; sans être tenus de prendre aucune Lettres de déclaration ni de naturalité.***

**Voici la religion des Français garante de leur nationalité.**

**Notons au passage l'ancien article 93 de la Loi constitutionnelle de 1867, le "British North America Act", qui protégeait non pas la langue d'enseignement des minorités dans les écoles du Québec et de l'Ontario, mais bien la confessionnalité des écoles de ces minorités. Écoles catholiques pour les Canadiens français de l'Ontario et écoles protestantes pour les Canadiens anglais du Québec. On considérait à l'époque, en contexte canadien, que la religion était porteuse**

**d'idéologie non seulement religieuse ou sociale, mais aussi nationale.**

**Lors d'une conférence prononcée par l'historien Thomas Chapais en 1880 et qui portait sur "La nationalité canadienne française", ce dernier ne déclarait-il pas:**

***L'Église catholique...notre naissance, notre éducation, notre salut dans les épreuves, nous lui devons tout...Si nous tenons à notre autonomie, à la conservation de notre langue, à notre grandeur, à notre prospérité et à notre gloire dans l'avenir, nous devons continuer d'être avant tout un peuple croyant.***

**Donc, les indigènes baptisés dans la religion catholique et qui en faisaient profession, devenaient Français.**

**Et, à moins que ce ne soit que pour des raisons strictement militaires, ce sont les revenus qu'on peut tirer d'une colonie qui l'établissent et la maintiennent. Ici, ce sont les revenus tirés du commerce des fourrures, matière servant à la confection de vêtements de luxe et donc sujette aux fluctuations du marché, récession, stagnation, inflation et même à la mode, qui jouaient ce rôle. Seuls les indigènes pouvaient agir à titre de fournisseurs. C'est pour cela qu'il fallait les attacher aux Français, non seulement commercialement mais aussi militairement et culturellement, par le biais de la religion.**

**Mais l'évangélisation des indigènes par les missionnaires Jésuites eut été bien impossible sans le soutien d'une infrastructure coloniale présente sur place. Les Jésuites, comme on vient de le voir, le reconnaissaient d'emblée.**

**Le Roi veut une colonie en Amérique du Nord, les actionnaires de la Compagnie de la Nouvelle-France veulent s'enrichir par le commerce des fourrures avec les indigènes, les indigènes veulent se procurer des produits issus de la technologie européenne en échangeant leurs**

**fourrures avec les Français, les missionnaires jésuites veulent évangéliser les indigènes, favorisant du même coup le commerce entre les Français et les indigènes: la boucle est bouclée !**

**Et qui dit colonie, dit aussi défense. Et la défense, c'est par la construction de fortifications, par les colons qu'on implantera ici qui serviront de miliciens à l'occasion et avec le concours des indigènes qui seront attachés aux Français commercialement, militairement et culturellement, par le biais de la religion, qu'on l'assurera. Les Français défendront leurs alliés indigènes contre leurs ennemis et réciproquement.**

**Comme on le voit, commerce, évangélisation, fortification, colonisation, toute cette entreprise forme un tout, indissociable.**

**Nous avons déjà dit que le père Lalemant dans son poème, écrit exprès à la première page du "Journal des Jésuites "en 1649, bien que ce "Journal" ait été commencé en 1645, avait souligné avec gravité que le génocide des Hurons perpétré par les Iroquois avait mis fin à une époque. Il mettait aussi fin au commerce des fourrures dans cette région pour un temps.**

**Le peuple Huron étant anéanti, un nouveau genre de fournisseurs prendra la relève, des Français cette fois, ce seront les "coureurs des bois", nos "Cowboys" à nous, nos "Frontier Men", qui exploreront, découvriront, et tisseront des liens commerciaux et même matrimoniaux avec des tribus de plus en plus éloignées et auxquels se joindront inévitablement les missionnaires jésuites.**

**Ainsi, une ère s'est achevée et une nouvelle a déjà commencé, inaugurant la naissance de ce colosse aux pieds d'argile que sera l'empire français d'Amérique du Nord.**

**Du même auteur:**

**Les frères pépin au pays des sioux, 1997;**

**Hennepin, La Salle et la description du Haut-Mississippi, 1998;**

**Pierre Hérou et les commencements de Yamachiche, 2000;**

**Les Ursulines à Trois-Rivières (1697-1753), Terrains et bâtiments, notes et documents, 2001;**

**Les Ursulines à Trois-Rivières... Complément, 2004;**

**Un trifluvien en Louisiane, Louis Boucher de Grandpré (1695-1763), 2001;**

**Le Catalogue des Trépassés, le Sieur de Laviolette et la fondation de Trois-Rivières, 2017;**

**"L'énigme de Trois-Rivières" de Monsieur Yannick Gendron: Une critique, 2019;**

**"L'énigme de Trois-Rivières": Une critique, complément, 2021;**

**Journal des Jésuites 1645-1668: Le poème introductif et dédicatoire, 2021;**

---